



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 102105

Texte de la question

Mme Marie-Anne Chapdelaine interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur l'inquiétude des enseignants référents pour la scolarisation des élèves handicapés quant aux conditions dans lesquelles ils remplissent leurs missions. Le nombre croissant d'élèves reconnus en situation de handicap par les maisons départementales des personnes handicapées ne permet plus aux enseignants référents d'assumer l'intégralité et comme ils le souhaitent leurs missions. Entre 2006 et 2015, le nombre de dossiers d'élèves a doublé. D'autre part, les enseignants référents à la scolarisation d'élèves en situation de handicap et les enseignants mis à la disposition des MDPH ne bénéficient pas des nouvelles mesures de modernisation et de revalorisation de la carrière des personnels enseignants. Exclue de l'ISAE ils aspirent à une revalorisation identique à celle de leurs collègues. Elle l'interroge sur les mesures envisagées pour une meilleure rémunération des enseignants référents.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Anne Chapdelaine](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102105

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 janvier 2017](#), page 443

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)